

a relaté l'histoire d'une malade sujette, depuis trois ou quatre ans, à de violents accès de prosopalgie et qui dut sa guérison à l'hydrate de croton-chloral. La névralgie du trifacial est si douloureuse et si rebelle, qu'on ne saurait être trop armé pour en aborder le traitement.

Bouchut a constaté que l'on pourrait anesthésier les enfants en leur faisant prendre 3 ou 4 grammes de chloral. Le sommeil anesthésique, pendant lequel on peut pratiquer certaines opérations, dure de trois à quatre heures.

4° *Antispasmodiques*. — Les *anesthésiques* proprement dits ne sont pas les seuls modificateurs du système nerveux qui puissent agir sur l'élément douleur dans les névroses hyperesthésiques; tous les agents *antispasmodiques* jouissent aussi de cette propriété.

Toutes les *essences* sont douées de la propriété analgésique et se rapprochent singulièrement du chloroforme et des éthers; il n'y a donc rien d'étonnant à leur voir jouer un rôle utile dans le traitement des névralgies. C'est à titre d'analgésique que l'essence de térébenthine intervient avec efficacité dans le remède de Durande, pour calmer les douleurs de la colique hépatique; c'est aussi au même titre que cet agent tient un rang honorable dans le traitement de la sciatique. C'est à Martinet surtout que l'on doit la restauration de ce moyen. Sur 70 individus, 58 ont été guéris dans un intervalle de 6 à 45 jours. Chez 21, on constata une sensation particulière de chaleur sur le trajet du nerf; il n'y eut des vomissements que chez trois sujets; l'un d'eux éprouva une véritable ivresse. Je crois, toutefois, que l'essence de térébenthine doit, de préférence, être portée par le rectum au voisinage du nerf malade, de façon à agir sur lui à travers l'intestin par voie d'anesthésie locale (1).

4 gram. Le croton-chloral est peu soluble (1 partie exige 35 parties d'eau pour se dissoudre). Sa saveur est plus désagréable que celle du chloral hydraté. On peut prescrire les pilules suivantes :

℞ Croton-chloral.....	1 gramm.
Poudre de réglisse.....	1 —
Conserve de roses.....	q. s.

F. 20 pilules : 1 toutes les heures dans les névralgies.

(1) 144. La *potion de Martinet* était ainsi formulée :

℞ Essence de térébenthine.....	12 grammes
Hydrolat de menthe.....	60 —
Sirop de fleurs d'oranger.....	30 —
Laudanum.....	2 —

3 cuillerées à bouche par jour, en 12 heures.

On peut aussi employer des capsules d'essence de térébenthine.

Les antispasmodiques, tels que les valériانات de zinc et d'ammoniaque, l'oxyde de zinc, agissent-ils sur la névrose douloureuse elle-même, ou bien, modifiant l'éréthisme nerveux qui a été le point de départ de celle-ci, ne la guérissent-ils que d'une manière indirecte? Nous adopterions plus volontiers cette dernière interprétation. Quoi qu'il en soit, l'oxyde de zinc (1), et surtout le *valérianate de zinc*, ont souvent rendu des services réels dans le traitement des névroses douloureuses.

Le second de ces médicaments (2), introduit, comme chacun sait, dans la thérapeutique, par le prince Louis-Lucien Bonaparte, a été surtout mis en vogue dans le traitement des névralgies par Francis Devay, Martin Solon et Tournié. Devay a publié en 1854, dans la *Gazette médicale de Paris*, deux observations qui attestent la valeur de ce médicament : l'une se rapporte à une névralgie datant de treize ans, qui cessa au bout d'un mois de l'administration de 10 centigr. de valérianate de zinc par jour, en deux pilules de 5 centigr. chacune; l'autre à une névralgie sus-orbitaire qui remontait à cinq mois. Le Dr Cerulli (de Parme) a obtenu également par ce moyen la guérison de trois névralgies sus-orbitaires rebelles aux autres traitements. Martin-Solon a aussi enregistré (*Bullet. de thérap.*, t. XXVII, p. 468) des succès remarquables dus à cette méthode. Enfin Devay a constaté que cette médication si simple réussissait quelquefois à guérir des migraines anciennes et qui, par la violence et la multiplicité de leurs accès, faisaient le tourment de ceux qui en étaient atteints. Dans tous ces cas, le valérianate de zinc s'administre à la dose quotidienne de une ou deux pilules de 5 centigr., mais il est nécessaire de continuer le traitement pendant un mois et plus, et de le recommencer si de nouveaux accès se manifestent.....

Le *cyanure de zinc* a été conseillé récemment par Luton (de Reims) contre la prosopalgie de nature rhumatismale. Il donne des doses assez élevées de ce médicament, mais par fractions successives, se fondant sur le passage rapide de cet agent à

(1) 145. L'oxyde de zinc s'emploie en pilules ou en poudre, et associé avec une substance inerte, le sucre de lait par exemple, à des doses variant de 20 centigr. à 1 ou 2 grammes. Je reconnais volontiers que cet antispasmodique n'est qu'un analgésique très-médiocre.

(2) 146. Le *valérianate de zinc* est un sel blanc, cristallisant en paillettes nacrées, à odeur de valériane; il s'obtient en saturant l'acide valérianique par l'oxyde de zinc. Il a été mis surtout en faveur par Devay (de Lyon). Il se donne par jour à la dose de 5 à 20 centigr., en pilules ou dans une potion.

travers l'économie et sur la nécessité de soutenir son action. (*Bullet. de thérap.*, 1877, t. XCII, p. 97) (1).

Le *valérianate d'ammoniaque* (2) est un antispasmodique que les travaux pharmaceutiques de Laboureur et Pierlot ont fait connaître, mais dont la valeur dans le traitement des névralgies paraît avoir été singulièrement exagérée. Très-utile dans toute cette série de troubles névropathiques qui se rattachent à l'hystérie, le valérianate d'ammoniaque ne semble pas, je le répète, avoir dans le traitement des névralgies l'importance qui lui a été attribuée. Ce médicament s'administre à l'état de solution, à la dose d'une ou deux cuillerées à café par jour, dans un verre d'eau sucrée froide. Son odeur est désagréable, mais il est cependant peu de malades qui ne parviennent à triompher de leur répugnance.

II. *Analgésiques fixes*. — Les analgésiques fixes, tels que l'opium et ses alcaloïdes, les diverses solanées vireuses, le quinquina et la quinine, la caféine, l'aconit et l'aconitine, ont été également recommandés à l'intérieur comme moyen de guérison des névroses douloureuses.

1° L'*opium* et la *morphine*, administrés à doses assez élevées et continues, peuvent, en effet, au bénéfice d'une cessation temporaire des douleurs, joindre quelquefois celui d'une guérison définitive; mais ce traitement amène une perturbation générale si profonde, qu'on y a peu habituellement recours; il en est autrement des solanées vireuses.

(1) 147. Luton recommande la formule suivante :

2 Cyanure de zinc.....	20 centigr.
Eau dist. de laurier-cerise.....	25 gram.
Potion gommeuse.....	100 —

Une cuillerée à bouche toutes les heures (agiter la fiole).

Le cyanure de zinc peut aussi se donner en pilules contenant chacune 5 centigr., et convenablement espacées.

(2) 148. Le *valérianate d'ammoniaque* est un sel blanc, cristallisant en houppes soyeuses, solubles dans l'eau. Les expériences de Laboureur, Vulpian, Rabuteau, etc., tendraient à refuser toute valeur antispasmodique au *valérianate d'ammoniaque*. Suivant ce dernier, le *valérianate d'ammoniaque* de Pierlot, qui est réellement un médicament actif, comme je l'ai constaté, doit son utilité à l'extrait de valériane qui y est ajouté. Cette mixture, qui se donne à la dose de 1 à 3 cuillerées à café par jour dans un demi-verre d'eau, est formée de 3 gram. d'acide valérianique, de 2 gram. d'extrait alcoolique de valériane, de quantité suffisante de sous-carbonate d'ammoniaque et de 95 gram. d'eau (Gubler).

2° L'extrait alcoolique de *belladone* (1), l'extrait de *datura*, l'extrait de *jusquiame* et le *valérianate d'atropine*, sont les médicaments de cette série que l'on peut employer dans le traitement des névroses hyperesthésiques.

On peut, du reste, associer ces médicaments les uns aux autres, dans des formules composées, qui ont peut-être été multipliées au delà du nécessaire, et dont le praticien n'a pas besoin de charger sa mémoire.

La *belladone* a été employée avec succès contre la colique de plomb, par le docteur Malherbe (de Nantes). Il conseille d'administrer par jour un mélange de 10 centigr. de poudre et 5 centigr. d'extrait; simultanément il prescrit des onctions [belladonnées sur le ventre et un lavement contenant de 2 à 5 centigr. d'extrait. A la même époque (1852), et sans connaître le mémoire de Malherbe, nous eûmes la pensée, pendant le cours d'une navigation sur les côtes [occidentales] d'Afrique, [d'employer également la belladone contre la colique sèche des pays chauds, et nous pûmes constater l'efficacité de cette méthode, attestée, du reste, depuis par un grand nombre de médecins de la marine, qui l'ont [essayée dans les mêmes conditions et parmi lesquels nous citerons, notamment : Lecoq, Le Tersec, Cougit, Beaujean, Violet, etc. Dans ce cas, il est nécessaire de donner des doses assez élevées d'extrait de belladone, mais de les donner fractionnées, par pilules de 1 centigr., qu'on administre une par une et de quart d'heure en quart d'heure d'abord, jusqu'à absorption de 10 centigr., et de demi-heure en demi-heure ensuite; nous avons très-habituellement atteint par cette méthode, et sans le moindre inconvénient, des doses de 20 à 25 centigr. par 24 heures, un de nos malades prit même 30 centigr. d'extrait dans un jour, et cela sans accident aucun; car on ne peut pas plus considérer la rougeur de la peau, la dilatation des pupilles, voire même le délire, comme des symptômes d'empoisonnement, quand on administre la belladone, qu'on ne peut considérer comme accidents toxiques les vertiges que détermine le sulfate de quinine ou le vomissement produit par le tartre stibié. Ces sont des effets physiologiques, essentiellement amovibles, dont le thérapeute tire profit, et qu'il domine quand il y met suffisamment d'attention et de prudence, surtout aujourd'hui que la démonstration des effets antagonistes de l'opium et de la belladone

(1) 149. Trousseau a formulé des pilules dites *antinévralgiques* contenant chacune 12 milligr. d'extrait de stramoine, 12 milligr. d'extrait d'opium et 20 centigr. d'oxyde de zinc. On en donne de 1 à 8 par jour.